



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 novembre 2021

Sous la Présidence de M. René WUNENBURGER, Maire.

Conseillers élus : **15**

Conseillers en fonction : **15**

Conseillers présent(s) : **11**

Conseillers absent(s) : **4**

Procuration(s) : **4**

Conseillers supplémentaires : **2**

Présent(s) : Mmes et MM. Frédéric BIEBER ; Xavier CYREK ; Danielle CANAC ; Hélène GERAULT ; Alain HABER (1^{er} adjoint) ; Florence HOOGSTOEL-MILLOUX ; Chantal JACOB (adjointe) ; Clarisse LANGER ; Pierre OSTER (conseiller délégué) ; Claude WERLÉ.

Présente avec voix non délibérative : Mme Marie KREYE-DAUER ; absent avec voix non délibérative : Bruno SCHUG.

Absent(s) : Julie FLICK donne procuration à Danielle CANAC ; Nicolas GINTER donne procuration à Pierre OSTER ; Ingrid BOUGRAT donne procuration à Chantal JACOB ; Jean-François HURST donne procuration à Alain HABER.

Date de la convocation : 30 octobre 2021.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Adoption du Compte-rendu du Conseil municipal du 4 octobre 2021.
3. Renouvellement du contrat d'assurance statutaire GROUPAMA du personnel (CIGAC).
4. Demande de subvention « petit patrimoine » concernant la restauration de l'horloge mécanique de l'Eglise Saint-Pancrace.
5. Points sur les projets d'aménagement en cours (KLEINFELD et zone d'activité).
6. Comptes-rendus de réunions.
7. Agenda.
8. Divers.

En accord avec le Conseil municipal, un point est rajouté par M. le Maire en séance :

2b. Mandatement et paiement d'une facture concernant le séminaire des élus.

1. Désignation du secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme **Danielle CANAC** est désignée comme secrétaire de séance.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

2. Adoption du compte-rendu du Conseil municipal du 4 octobre 2021.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré,

Adopte le compte-rendu du conseil municipal du **4 octobre 2021**.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

2. B. Mandatement et paiement d'une facture concernant le séminaire des élus.

Le séminaire d'intégration des élus a eu lieu le weekend du 9-10 octobre 2021 au château du Liebfrauenberg à GOERSDORF.

Une partie des frais du séminaire a été prise en charge directement par les élus.

Le solde restant est pris en charge par la commune, selon le tableau ci-dessous :

Facture N°2 021 069 du 11 octobre 2021	Acompte versé par les élus (en €)	Solde restant de la facture à payer (en €)	Montant total de la facture (TTC)
	710,00 €	731,66 €	1 441,56 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Accepte de prendre en charge le solde restant de la facture ci-dessus concernant l'hébergement au Château du Liebfrauenberg pour le séminaire des élus.
- Charge M. Le Maire de procéder au mandatement du solde de cette facture au compte 6185 « frais de colloques et séminaires ».

La délibération est adoptée à l'unanimité.

3. Renouvellement du contrat d'assurance statutaire GROUPAMA du personnel (CIGAC).

Vu la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26 ;

Le contrat d'assurance GROUPAMA CIGAC du personnel concernant les « risques statutaires » arrive à son terme le 31/12/2021.

M. Le Maire expose la nécessité pour la commune de pouvoir souscrire un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant la protection sociale de ses agents (maladie, maternité, accident du travail, décès).

De ce fait, il propose de reconduire le contrat CIGAC à partir du 01/01/2022, sans modification des garanties et des franchises en cours selon la proposition suivante :

Assureur : GROUPAMA CIGAC

Durée du contrat : 4 ans (date d'effet au 01/01/2022).

Préavis : contrat résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 3 mois.

Garanties des Agents affiliés à la C.N.R.A.C.L.

- Risques garantis : maladie et accident de la vie privée, longue maladie et longue durée, maternité et adoption, accident imputable au service et maladie professionnelle, décès.

- **Conditions : 4,81%** de la masse salariale assurée avec une franchise de 10 jours en maladie ordinaire, en longue maladie et longue durée.

Agents Titulaires ou Stagiaires non-affiliés à la C.N.R.A.C.L. et Agents Non-Titulaires

- Risques garantis : maladie et accident de la vie privée, grave maladie, maternité et adoption, accident imputable au service et maladie professionnelle.

- **Conditions : 1.24%** de la masse salariale assurée avec une franchise de 10 jours en maladie ordinaire et maladie grave.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document pour renouveler le contrat d'assurance GROUPAMA CIGAC.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

4. Demande de subvention « petit patrimoine » concernant la restauration de l'horloge mécanique de l'Eglise Saint-Pancrace.

La commune souhaite restaurer l'ancienne horloge mécanique de l'église Saint-Pancrace qui date de la construction du clocher. Elle peut demander des subventions notamment à la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland au titre du « petit patrimoine », à hauteur de 30% maximum.

Pour estimer le coût de l'opération, des devis ont été demandés à l'entreprise BODET et à la menuiserie MONSCHIN.

	Coût HT en €	Subvention demandée
Horloge mécanique de l'Eglise Saint-Pancrace	6 215,00	1 864,50
Support horloge de l'Eglise	3 880,00	0,00
Total	10 095,00	1 864,50

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Demande à Monsieur le Maire de réaliser cette opération.

- Sollicite sur ce dossier une subvention auprès de la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland au titre du « petit patrimoine ».
- Autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

5. Points sur les projets d'aménagement en cours (Kleinfeld et zone d'activité).

Une Participation par Voie Electronique (PVE) concernant l'étude d'impact environnementale du KLEINFELD-MEYERACKER a eu lieu entre le 27 septembre et le 27 octobre 2021.

Une réunion d'information sera organisée le 24 novembre 2021 à 20h00 au Centre Culturel. Il s'agit d'expliquer aux habitants du quartier, la genèse du projet, et de répondre aux questions éventuelles des habitants.

La question de la circulation a été évoquée avec une seule sortie (passage dans la rue Verlaine et descente vers la place du Tilleul), ainsi que la fréquence du trafic (quantité de véhicules).

Il n'y aura pas de sortie vers la RD31, la Collectivité Européenne d'Alsace interdisant un accès direct.

Le public a pu faire part de son avis sur l'étude d'impact environnementale.

Tous les documents relatifs à cette PVE sont sur le site internet (avec les deux permis d'aménager).

Concernant la zone d'activité, une réunion a eu lieu à Truchtersheim à la Communauté de communes du Kochersberg avec l'ensemble des propriétaires concernés le 3 novembre. A l'issue de cette réunion, certains vendeurs seraient prêts à vendre, et d'autres non.

Il convient de rappeler que la micro zone d'activité est inscrite dans tous les documents d'urbanisme depuis un certain nombre d'années. Elle est conçue pour les artisans du village, qui souhaitent s'installer, en y trouvant plus de commodité par rapport à leur emplacement actuel.

Une réunion est prévue le 20 novembre avec l'ensemble des propriétaires et des artisans, pour lever les blocages.

6. Comptes-rendus de réunions.

- **Vie communale :**

9-10 octobre : séminaire « élus ». *Compte-rendu interne à l'équipe.*

18 octobre : conseil école maternelle. *Cf. compte rendu.*

18 octobre : commission « communication ».

- **CoCoKo :**

5 octobre : commission « déchets ».

13 octobre : commission CAO.

14 octobre : commission « petit patrimoine ».

14 octobre : conseil communautaire.

<https://www.kochersberg.fr/Com-com/Deliberations/Compte-rendu-deliberation-annee-2021.html>

8 novembre : commission CAO.

- **Autres :**

26 octobre : réunion SCOTERS.

28 octobre : comité syndical SCOTERS.

4 novembre : conseil territorial SDEA.

7. Agenda.

L'agenda a été distribué avec la note de synthèse.

8. Divers.

Compte tenu du contexte sanitaire, et sur recommandation de la préfecture et de l'ARS, le repas des Aînés prévu le samedi 11 décembre 2021, est annulé.

Une distribution de colis de Noël sera faite en lieu et place le même jour.

Séance close à 22h45

Prochaine séance prévue le 6 décembre 2021 à 20h00

Frédéric BIEBER	Ingrid BOUGRAT A donné mandat à Chantal JACOB	Danielle CANAC Mandataire de Julie FLICK	Xavier CYREK	Julie FLICK A donné mandat à Danielle CANAC
Hélène GERAULT	Nicolas GINTER A donné mandat à Pierre OSTER	Alain HABER Mandataire de Jean-François HURST	Florence HOOGSTOEL-MILLOUX	Jean-François HURST A donné mandat à Alain HABER
Chantal JACOB Mandataire d'Ingrid BOUGRAT	Clarisse LANGER	Pierre OSTER Mandataire de Nicolas GINTER	Claude WERLÉ	René WUNENBURGER

Retrouvez tous les comptes-rendus du Conseil municipal sur notre site Internet :

www.griesheim-sur-souffel.fr